

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Haig, du comité permanent des Divorces, présente les rapports de ce comité portant les numéros cent soixante-deux à cent soixante-six, les deux précités inclusivement.

Lesdits rapports sont alors lus par le Greffier, comme suit:—

Le LUNDI 14 novembre 1949.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-deuxième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Muriel Johnson Binnie Keates, de la cité d'Outremont, province de Québec, vendeuse, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Bertie Keates, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN T. HAIG,
Président adjoint.

Le LUNDI 14 novembre 1949.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-troisième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de William Campbell James Meredith, de la cité de Montréal, province de Québec, avocat, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Marie-Berthe-Louis-Françoise Martin Meredith, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN T. HAIG,
Président adjoint.

Le LUNDI 14 novembre 1949.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cent soixante-quatrième rapport, comme suit:—

1. Relativement à la pétition de Lillian Steinberg Heitner, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissout son mariage avec Solomon Heitner, le comité a constaté que les prescriptions des règles du Sénat ont été observées à tous importants égards.

2. Le comité recommande l'adoption d'une loi qui dissout ledit mariage.

Le tout respectueusement soumis.

JOHN T. HAIG,
Président adjoint.